



**MAIRIE DE  
MAISONCELLES-EN-BRIE**

Tél : 01 60 25 73 22

E-mail : [mairie.maisoncelles.en.brie@wanadoo.fr](mailto:mairie.maisoncelles.en.brie@wanadoo.fr)

Site : <https://www.maisoncelles-en-brie.fr>

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 septembre à 20h00, le conseil municipal de la commune de Maisoncelles-en-Brie, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Cédric THOMAS, Maire.

**Etaient présents** : Éric SURMONT, Sophie MILCENT, Martine LECOQ, Adjoints, Benjamin BERNAT, Cindy MAILLOT, Éric DEFRAÏCE, Véronique LETOURNEL, Nadine BERTI, Benoist FOUAN, Assia KASSE, Conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Tristan GUILLEMAIN D'ECHON, Aurélien SEGAUD, Hervé DECOUTTÈRE.

Date de convocation : **22 septembre 2025**

Date d'affichage de la convocation : **22 septembre 2025**

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Nombre de présents : **11**

Nombre de votants : **11**

Le quorum étant atteint. Cédric THOMAS ouvre la séance à 20h05.

Est désignée secrétaire de séance : Véronique LETOURNEL

**Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 23/06/2025**

Cédric Thomas rappelle les sujets abordés. Le procès-verbal n'appelle pas d'observation.

Le procès-verbal est adopté.

### **Décision modificative n°1 du budget**

Éric Surmont mentionne qu'il est nécessaire d'ajuster certaines prévisions budgétaires.

Il est proposé de rajouter 20 080 € pour la section de fonctionnement afin de couvrir les besoins jusqu'à la fin de l'exercice 2025.

Il est proposé de diminuer la section d'investissement de 100 000 € notamment lié au report du projet de construction du kiosque.

Il s'agit également de prévoir les crédits budgétaires pour l'acquisition d'une parcelle et d'une armoire ignifugée pour les documents d'état-civil.

Le Conseil Municipal a approuvé la décision modificative n°1 du budget 2025.

### **Achat d'une parcelle de terrain – propriété consorts ECALLE**

La parcelle concernée permettrait de créer une sente paysagère afin de sécuriser l'accès à l'aire de jeux et sportives tout en mettant en valeur la présence d'un arbre remarquable (c'est un chêne classé en 2014 dans le patrimoine de la commune).

C'est un axe intéressant pour également rejoindre le centre-bourg.

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de la parcelle en vue d'un projet d'une sente paysagère.

### **Autorisation de signature d'un emprunt dans le cadre du budget primitif de 2025**

Il est envisagé de souscrire un emprunt de 60 000 € sur une durée de 5 ans en vue d'acquérir une parcelle située rue Méroger (offre de 50 000 € et les frais notariés).

Le Conseil Municipal approuve le lancement d'une consultation pour la réalisation de cet emprunt.

### **Adoption du rapport foncier**

Ceci fait suite à une mesure réglementaire où chaque commune doit disposer d'un rapport foncier. La Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB) a élaboré le rapport foncier de la commune de Maisoncelles-en-Brie.

Ce document a pour objet de dresser un bilan quantitatif de l'artificialisation des sols et de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport foncier établi sur la base de la période 2011-2021.

### **Définition du périmètre et des enjeux du projet du Parc Naturel Régional (PNR) Brie et Deux Morin à l'échelle communal.**

Cette cartographie est élaborée par le Syndicat mixte d'études et de préfiguration du projet de Parc Naturel Régional Brie et Deux Morin comportant les enveloppes urbanisables, les secteurs à haute valeur paysagère, les secteurs urbains à haute valeur patrimoniale ou les zones à requalifier.

Le Conseil Municipal approuve la cartographie.

### **Modification du périmètre du SDESM par l'adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint**

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de ces nouvelles communes au SDESM.

### **Rapport sur l'activité 2024 de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CACPB)**

La CACPB communique chaque année le rapport d'activité de l'année précédente. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire.

La CACPB a d'ailleurs mentionné la construction de la station d'épuration de Maisoncelles-en-brie.

Le Conseil Municipal a reçu communication de son contenu.

### **Projet de délibération pour l'instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labélisés des agents de la collectivité pour le risque Santé.**

Il s'agit d'un projet de délibération qui doit être adressé au Comité Social Territorial comprenant le choix de la commune dans ses obligations en termes de proposition d'une participation financière à l'adhésion d'une mutuelle pour ses agents à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Après discussion, le Conseil Municipal fait le choix d'une participation au financement des contrats et règlements labellisés à hauteur de 50 € mensuel et par agent.

Le dossier sera transmis au Comité Social Territorial sur cette base.

## **Rapports des Syndicats intercommunaux et des commissions communales**

Convocation au Conseil Syndical de COVALTRI le 2 octobre 2025

Convocation du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 2 Morin (SMAGE)

Le 18 septembre dernier, participation au Comité de pilotage de la phase Projet de l'opération d'atténuation des inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau sur 11 communes de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie, dont Maisoncelles-en-Brie.

## **Questions et informations diverses**

**La vie communale :**

**Evènements passés :**

La fête patronale :

- le forum des associations : de nombreuses inscriptions pour les associations
- le feu d'artifice : environ 300 personnes étaient présentes.
- la brocante : moins d'exposants du fait de multiples brocantes aux environs.

Le concours de pêche pour les enfants à l'étang de Maisoncelles-en-Brie avec l'association Pêche Nature de Crécy : beau succès avec la participation de 17 enfants. Enchantement des participants notamment par de nombreuses prises qui ont été, par la suite, relâchées.

**Rappel des évènements futurs :**

- Session Multisport du 27 au 31 octobre : inscription pour 16 enfants de 6 à 12 ans
- Soirée Halloween : le 31 octobre à la salle des fêtes
- Le repas des Anciens : le 2 novembre à la salle des fêtes
- Soirée Beaujolais : le 21 novembre à la salle des fêtes
- Marché de Noël : le 5 décembre

Levée de séance : 22h20